

2. Gouverneurs provinciaux élus tous les cinq ans avec un traitement n'excédant pas \$6,000.

3. Vente de Spencerwood, la résidence actuelle du Gouverneur de la Province de Québec, et d'autres propriétés appartenant au gouvernement aux fins de payer nos dettes provinciales.

4. Sénat électif au second degré, tous les cinq ans, les propriétaires fonciers et les électeurs sachant lire et écrire ayant seuls droit de vote.

5. Abolition du Conseil Législatif.

6. Liberté religieuse : écoles séparées ; Pas d'Ecole sans Dieu.

7. Abolition du droit de *veto* fédéral.

9. Vote obligatoire à peine de déchéance.

10. Suffrage universel : *one man one vote !*

11. Abolition de l'Acte du Cens Electoral.

12. Loi sommaire punissant d'au moins un an de prison l'*acheteur* et le *vendu*, le corrupteur et le corrompu, lors d'une élection politique.

13. Scrutin de liste par circonscription *electorale* et représentation basée sur la population pour chaque arrondissement.

14. Réformes judiciaires.

15. Indépendance des Juges et leur exclusion absolue de toutes participations aux différends des partis politiques, les questions constitutionnelles seules devant être soumises à la Cour Suprême.

16. Les Juges choisis, autant que possible, parmi les membres du barreau qui se sont exclusivement livrés à l'exercice de leur profession durant dix années et ce sur recommandation spéciale de la majorité des membres des divers conseils du Barreau de chaque Province au scrutin secret, de même que la chose se pratique pour le choix des Evêques catholiques recommandés à Rome.

17. Abolition de l'Institution du Grand Jury.

18. Libre échange avec le monde entier, restreint seulement pour les besoins d'un revenu strictement nécessaire au service public.

19. Abolition des taxes provinciales.

20. Réorganisation de la milice en vue de la création d'une petite armée nationale effective au lieu et place de la comédie militaire actuellement contrôlée par un ministre de la milice qui s'y entend comme un aveuglé en couleurs.

21. Parlements convoqués à époques fixés.

22. Réduction du nombre des ministres fédéraux et provinciaux.

23. Abolition de la charge coûteuse et à la fois inutile de M. Chs Tupper à Londres.

24. Maintien de nos institutions religieuses civiles et nationales, telles qu'elles existent aujourd'hui, et des priviléges accordés aux diverses nationalités peu-

plant le Dominion, à savoir : liberté, tolérance, respect et justice mutuels.

25. Indépendance du Canada.

En somme : qu'est-ce qu'il abolit ?

Le lien britannique.—Il y a longtemps que cela se prépare.

Spencer Wood.—Personne ne regrettera ce palais.

Le Conseil Législatif.—En voilà une perte !

Le *veto* fédéral.—Qui le pleurera, ce ne sont pas les catholiques du Manitoba, pourtant.

Le double mandat.—Ça devrait être fait depuis longtemps.

L'acte du cens électoral.—Qui n'aurait jamais dû exister.

Le grand Jury.—Bien d'autres s'en passent.

Les taxes provinciales.—Quel bonheur !

Le grand commissaire.—Quelle chance.

Voyons, nous désirerions bien savoir dans cela quelle est l'institution utile supprimée.

Quant à nous, nous applaudirons de tout cœur aux suppressions conseillées.

Quant au reste, il y a matière à discussion et nous avons l'intention d'examiner ces points en travail.

Le projet de M. Barthe est conscientieux et mérite mieux que d'être condamné sur une simple boutade.

POLITIQUE.

OPERA FRANCAIS

Nous nous étions abstenus de faire des critiques sur la troupe de l'Opéra Français, afin de ne pas nuire à l'entreprise en disant notre façon de penser.

La troupe, à ses débuts, a subi les ravages du climat, aujourd'hui, elle est en possession de tous ses moyens et nous pouvons, sans risquer d'être involontairement injustes, rendre compte des représentations.

Nous commencerons nos articles la semaine prochaine.

EDEN MUSÉE

Nous n'avons pas, jusqu'à ce jour, parlé de cet intéressant établissement, parce que nous pensions que le public, lui préférant les pantomimes américaines ne lui continuerait pas sa faveur.

Il n'en est rien. On se porte en foule à l'Eden Musée, et cet établissement mérite aujourd'hui le nom de théâtre.

Nous suivrons les représentations et nous en rendrons compte chaque fois que le spectacle aura quelque originalité.